




INITIATIVE DE CONSERVATION DE LA RIVIÈRE À L'ORME

Un partenariat fructueux pour la conservation d'un milieu humide d'exception



 Propriété faisant l'objet d'une entente de protection à titre d'aire protégée, couvrant une superficie de 31 hectares et devant être intégrée au « parc nature » de l'Anse-à-l'Orme.

 Propriétés acquises dans le cadre du programme Partenaires pour la nature et déjà intégrées au « parc nature » de l'Anse-à-l'Orme.

 Territoires protégés (« parcs nature » et parc agricole)

Un partenariat :

- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- Investissement Québec
- Ville de Montréal
- Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Québec 